

MA G DOMBES

Le journal de votre Communauté de Communes



Michel GIRER nous a quittés

Photo : Dominique DUBREUIL

ACTION SOCIALE P. 5

Découvrez le CLIC de la Dombes

PETITE ENFANCE P. 7

Une nouvelle crèche sur le territoire

NATURE P. 13

Une aide pour les forêts de Dombes

N° 4 / Février 2020

 **LA DOMBES**
communauté de communes



Michel Girer

Président de la Communauté de
Communes de la Dombes

Voilà déjà trois ans que la Communauté de Communes a été créée. Trois années qui ont permis de bâtir un Projet de Territoire et d'obtenir un consensus général sur son contenu.

Ce Projet de Territoire a évolué au fil des mois, des rencontres et des discussions. L'urgence climatique de notre territoire s'est fait davantage ressentir, notamment après les sécheresses des derniers étés. Nos étangs sont le pilier de la biodiversité dombiste, il est de notre devoir de les protéger. C'est pourquoi nous avons souhaité la création d'un poste de Vice-président au Climat et à l'Energie et la rédaction d'une quatrième partie dans le Projet de Territoire, avec des objectifs forts pour la Dombes.

Ce Projet repose également sur la Proximité avec les habitants. Nombre de mesures ont été prises en ce sens, mais je voudrais souligner ici l'arrivée du CLIC de la Dombes, au sein de notre Communauté de Communes. Un service de proximité qui prend toute sa place aux côtés de la MSAP. Le CLIC est dédié aux personnes de plus de 60 ans pour connaître toutes les aides auxquelles elles peuvent avoir droit et les aider dans leurs démarches. N'hésitez à le solliciter.

Pour ce dernier journal de cette mandature, je voudrais simplement vous dire que j'ai toujours éprouvé un immense plaisir et une grande fierté à oeuvrer pour la Dombes. J'ai toujours impulsé une énergie fantastique dans cette communauté de communes et je souhaite aux futurs élus communautaires de connaître la même satisfaction.

Belle année à tous.

Ces mots ont été écrits quelques jours avant la disparition du Président Michel GIRER. Avec l'accord de la famille, nous avons décidé de les conserver, en sa mémoire.

Sommaire

À LA UNE

P. 5

Qu'est-ce que le CLIC de la Dombes ?

ENFANCE JEUNESSE

P. 6

Zoom sur le Service commun

ÉLECTIONS

P. 8-9

Les élections intercommunales : comment ça marche ?

TOURISME

P. 15

Le programme des animations 2020

Des remarques ? Des questions ?

Contactez-nous !

04 28 36 12 12

communication@ccdombes.fr

Où suivez-nous sur

Facebook

Twitter

Instagram

Mag Dombes, le magazine de la Communauté de Communes de la Dombes Numéro 4 - Février 2020

- Directrice de la publication :
Isabelle DUBOIS
- Direction de la rédaction :
François Christolhomme
- Rédaction : service communication
- Conception, mise en page : service
communication de la CCD
- Photographies : Maurice Benmergui, service
communication, Dombes Tourisme
- Impression : Imprimerie Multitude
84 avenue de la Poste, 01400
Châtillon-sur-Chalaronne
Imprimerie labellisée Imprim'Vert

Hommage à Michel GIRER

Ce dimanche 2 février, la Communauté de Communes de la Dombes a perdu son Président. Michel Girer nous a quittés des suites d'une longue maladie. Combatif jusqu'au bout, il a tenu à écrire et enregistrer son dernier discours, diffusé lors des vœux de la Communauté de Communes le 27 janvier dernier.

Michel GIRER a commencé à œuvrer pour le territoire à Mionnay, où il était premier adjoint depuis 2008. Réélu en 2014, c'est cette même année qu'il a été désigné à la présidence de la Communauté de Communes Centre Dombes. Suite à la fusion des communautés de communes, le 1er janvier 2017, il est devenu Président de la Communauté de Communes de la Dombes. Un rôle auquel il tenait, tant il aimait la Dombes et ses habitants. Droit et intègre, il avait le sens du Service Public et notamment de l'argent public. Ses agents et ses collègues à la mairie de Mionnay en témoigneront, il avait à cœur de dépenser chaque euro utilement et pour le bien commun.

Persuadé du potentiel du territoire, il a entrepris de nombreux chantiers, comme le centre aquatique de Villars-les-Dombes, la crèche de Marlieux, le projet d'extension de la Maison de Santé de Chalamont ou le projet d'une nouvelle déchèterie à Châtillon-sur-Chalaronne. Il a également développé la Maison de Service au Public sur l'ensemble du territoire, souhaitant rapprocher l'administration des habitants isolés, grâce à des permanences dans plusieurs mairies.

Toujours à l'écoute et soucieux de l'avis des autres, il n'avait pas hésité à faire évoluer le Projet de

Territoire de la Communauté de Communes de la Dombes, initialement articulé autour de trois axes: le développement économique, le tourisme et la proximité avec les habitants. L'urgence climatique et les besoins spécifiques du territoire l'ont convaincu d'ajouter un

quatrième chapitre avec des mesures écologiques fortes.

Michel GIRER était passionné d'astronomie, histoire et d'art. Grand musicien, il avait décroché le premier prix du conservatoire. L'accès à la culture relevait selon lui d'une nécessité qu'il liait à la proximité, orientation au cœur de ses convictions. C'est pourquoi il a toujours soutenu les associations du territoire qui œuvrent dans ce sens.

Au-delà de son rôle public, les agents de la Communauté de Communes de la Dombes se souviendront de Michel GIRER comme d'un homme droit, humain et accessible bien que charismatique. Lui qui venait tous les matins serrer la main à chacun d'eux, connaissant le prénom de tous et prenant des nouvelles en cas d'éventuels problèmes personnels.

Bien que très affaibli par la maladie, il a continué à présider jusqu'au bout, se tenant au courant des dossiers, épaulant les vice-présidents. Un courage souligné par de nombreux élus qui ont travaillé à ses côtés.

La Communauté de Communes de la Dombes, ses élus et ses agents, le remercient pour ces années passées sous sa présidence et présentent à sa femme, ses enfants, ses petits-enfants leurs plus sincères condoléances.



Comptabilité

La facturation électronique obligatoire pour tous les prestataires de la CCD

L'Etat se modernise. Depuis le 1er janvier dernier, toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, et travaillant avec le secteur public ont l'obligation de faire parvenir leurs factures de façon dématérialisée. Désormais, la CCD ne pourra traiter que les factures reçues via le portail Chorus Pro.



Entièrement gratuit et sécurisé, ce portail présente de nombreux avantages pour les entreprises :

- Un gain de temps et d'argent : les factures sont directement transmises à la collectivité, économisant le papier et l'affranchissement.
- Un suivi en temps réel du traitement des factures.

Toutes les informations sont à retrouver sur communaute.chorus-pro.gouv.fr ou auprès du centre des Finances Publiques.

Culture

La Ronde des Mots, toujours un incontournable



Sa popularité grandit chaque année. Les spectacles de la Ronde des Mots ont fait le plein cette saison. Même si le temps a joué les trouble-fêtes lors du spectacle d'ouverture, les autres dates ont rencontré un beau succès. Pour preuve, 659 spectateurs ont participé à cette 17ème édition. Même dans les communes qui accueillent pour la première fois cet événement, le public a répondu présent. De nombreuses familles ont souligné la qualité de ces représentations au plus proche de chez eux. Alors rendez-vous le dimanche 20 septembre 2020 pour le premier spectacle de la 18ème édition de la Ronde des Mots en Dombes.

Voierie

Des panneaux lumineux pour mieux informer



Désormais 20 panneaux lumineux sont installés sur le territoire de la Communauté de Communes de la Dombes (CCD). De quoi faciliter la communication entre les mairies et les citoyens. Chaque commune a la possibilité d'y afficher des informations utiles pour les habitants. Retrouvez également les dates des conseils communautaires ou les événements organisés par la CCD.

Des routes plus sûres avec les radars pédagogiques



La Communauté de Communes de la Dombes va équiper les routes du territoire de radars pédagogiques. En tout, 14 nouveaux appareils seront installés au cours des prochaines semaines. Placés en entrée de villes et villages, ces radars permettent de signaler aux automobilistes leur vitesse en temps réel. Pour rappel, la vitesse est limitée à 50 km/h dans les agglomérations.

C.L.I.C de la Dombes

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

- **Le C.L.I.C, c'est quoi ?**

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

- **Pour qui ?**

Les adultes âgés de 60 ans et plus
Leur entourage
Un professionnel intervenant auprès d'adultes âgés

- **Où ?**

Communauté de Communes de la Dombes
100 avenue Foch 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

- **Quand ?**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- **Contact**

04.74.55.15.39 / 06.73.38.06.55
clic@ccdombes.fr

Les missions du CLIC de la Dombes

Informations

Sur l'ensemble des aides et prestations existantes : aides au maintien à domicile, soins, service d'amélioration et d'adaptation de l'habitat, aides financières, structures d'accueil pour personnes âgées, loisirs.

Orientation

Orientation vers les professionnels ou organismes compétents pour répondre aux besoins des adultes âgés.

Aide et accompagnement

Aide dans la constitution des dossiers de prise en charge et accompagnement dans les démarches si besoin.

Autres missions

- Lieu d'échanges et de rencontres et de concertation
- Centre de ressources et d'information
- Actions d'information et de prévention



Territoire du C.L.I.C de la Dombes : Abergement-Clémenciat, Baneins, Birieux, Bouligneux, Chalamont, Chaneins, Chatenay, Châtillon-la-Palud, Châtillon-sur-Chalaronne, Condeissiat, Crans, Dompierre-sur-Chalaronne, La Chapelle du Châtelard, Lapeyrouse, Le Plantay, Marlieux, Mionnay, Monthieux, Neuville-les-Dames, Relevant, Romans, Saint-André-de-Corcy, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Germain-sur-Renon, Saint-Marcel-en-Dombes, Saint-Nizier-le-Désert, Saint-Paul-de-Varax, Saint-Trivier-sur-Moignans, Sainte-Olive, Sandrans, Sulignat, Valeins, Versailleux, Villars-les-Dombes, Villette-sur-Ain.



Jeux

La ludothèque arrive à Chalamont

Un nouveau lieu pour découvrir des jeux & des jouets

Ludothèque

CENTRE SOCIAL CHALAMONT

LES SAMEDIS 10h 12h

- 11 ET 25 JANVIER
- 8 ET 22 FEVRIER
- 14 ET 28 MARS
- 4 ET 18 AVRIL
- 16 MAI
- 13 ET 27 JUIN

04 74 55 46 95
ludothèque@lapasserelle.fr

Nouveauté 2020, la ludothèque Brin d’Malice s’installe à Chalamont, deux samedis matin par mois. Retrouvez-la au Centre Social “Mosaïque” pour un temps de jeux en famille avec divers espaces pour tous (jeux de société, espace 0-3 ans, de la construction, de la dinette et beaucoup d’autres choses à découvrir au fil de l’année) !

Par ailleurs, la Ronde des Jeux poursuit sa route en 2020 sur les communes de la CCD. Quant à la Fête du jeu en Dombes, elle aura lieu du 16 au 30 mai.

Zoom sur le service commun Enfance Jeunesse

Si vous avez des enfants, vous serez certainement intéressé par les activités proposées. Le service commun Intervenants Musique et Sport – Coordination Enfance Jeunesse a été créé au 1er janvier 2019 suite à la restitution de la compétence aux communes. En tout, 26 communes du territoire sont utilisatrices de ce service et 32 sont adhérentes.

Des interventions en milieu scolaire

Les interventions musicales et sportives se poursuivent dans les écoles des communes qui en bénéficiaient, avant la création du service. Depuis d’autres communes les ont rejointes, notamment à Marlieux où les élèves bénéficient, depuis la rentrée, des séances de sport et de musique. Les élèves de l’école de Monthieux profiteront d’un cycle musique dès le printemps. Des animations sont également proposées en temps méridien autour de la relaxation active.

De la formation pour le personnel périscolaire

Vingt-cinq agents salariés et ATSEM volontaires travaillant en temps périscolaire ont participé à deux sessions de formation animées par la fédération d’Éducation Populaire des Francas de l’Ain. Les professionnels ont partagé leur expérience des temps d’accueil des

enfants avec leurs homologues des communes voisines.

Les vacances et mercredis sportifs trouvent leur public

Les mercredis sportifs, depuis leur lancement au printemps, proposent des animations sportives aux enfants de 3 à 6 ans le mercredi matin à Chaneins. A l’est du territoire, l’itinérance est de mise avec des animations 3 - 6 ans à Crans à l’automne, 6 - 8 ans à Châtillon la Palud début 2020, puis 8 - 11 ans dès avril. Une trentaine d’enfants y assistent chaque semaine.

Les vacances sportives se poursuivent et se développent avec 40 animations cette année pour les 10 – 17 ans. L’accès est gratuit et sans inscription. En tout 52 jeunes en ont profité lors des dernières vacances d’automne.

Un «coup de pouce» pour les projets jeunes

Le dispositif «Coup de Pousse» accompagne les jeunes au plus près de leur territoire dans leurs projets collectifs. Les projets doivent être une initiative directe des jeunes et avoir une dimension partenariale et citoyenne. Il peut s’agir de projets sportifs, culturels, solidaires, artistiques, environnementaux, citoyens, d’animation locale...

Contact : Laetitia BAILLE,
04 74 61 96 86
enfancejeunesse@ccdombes.fr

Marlieux

L'Espace Petite Enfance inauguré !

Après plusieurs mois de travaux, l'espace Petite Enfance a ouvert ses portes le 26 août dernier. Pour marquer l'événement, une cérémonie a été organisée le 23 novembre conjointement avec la mairie de Marlieux pour inaugurer ce nouvel établissement et le parking jouxtant le bâtiment.

Cet espace Petite Enfance est géré par le centre social Mosaïque de Chalamont via une délégation de service public. Le projet, porté par la Communauté de Communes de la Dombes, a coûté 750.000€ TTC, dont 242.000€ de subventions (CAF, DETR, Conseil départemental de l'Ain, MSA).

Ces 2 nouvelles structures petite enfance rejoignent les 11 autres du territoire. Cet équipement compte tout d'abord une micro-crèche de 10 places, ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Cinq personnes y travaillent : une éducatrice spécialisée, deux auxiliaires de puériculture et deux auxiliaires petite enfance. Ensuite un relais



d'assistants maternels (RAM) où les nourrices inscrites peuvent se retrouver au cours de deux temps collectifs par semaine (le mardi et le vendredi). L'animatrice du RAM accompagne également les familles dans la recherche d'un assistant maternel et sur les questions administratives comme la rédaction du contrat. Plus d'informations sur www.ccdombes.fr.

La CCD vous donne la parole

La CCD réalise un diagnostic de territoire concernant la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité. Les habitants seront consultés sur les mois de mai et juin. Des questionnaires seront à remplir pour évaluer les besoins du territoire, afin d'offrir une réponse au plus près des attentes de la population. Les questions porteront sur les différents modes de garde, les loisirs, les activités ou encore l'éducation.

Cette évaluation sera effectuée en lien avec la Caf de l'Ain, le Conseil départemental, la MSA et les associations locales.

Plus d'infos à venir sur le site internet de la CCD.

Places en crèche

Des règles communes pour tout le territoire

Objectif harmonisation ! Les directrices de structures de petite enfance ont longuement travaillé ensemble pour simplifier et clarifier les règles d'attributions des places en crèche. Désormais, les commissions d'attribution de toutes les crèches du territoire répondent aux mêmes critères et à la même procédure. Une grille de pondération commune a été créée à cette occasion. Parmi les critères prépondérants pour bénéficier d'une place : le lieu de résidence, la date du dépôt de la demande ou encore la situation familiale. Les prochaines commissions auront lieu en mars pour les rentrées de septembre. La procédure est à retrouver sur le site internet de la CCD. Pour les autres questions : petiteenfance@ccdombes.fr

ÉLECTIONS INTERCOMMUNALES : comment ça marche ?

Depuis 2014, toutes les communes sont obligatoirement rattachées à une intercommunalité. Les communautés gèrent un nombre croissant de services publics locaux et sont à l'origine d'importants projets pour leur territoire, tant dans le domaine du développement économique, de l'aménagement du territoire, des ordures, du tourisme, de l'habitat ou encore de l'action sociale.

La Communauté de Communes de la Dombes, née le 1er janvier 2017, regroupe 36 communes et 39000 habitants. Les 15 et 22 mars 2020, les électeurs sont invités à choisir leur future équipe municipale. Ils éliront, dans le même temps, les prochains conseillers communautaires.



LE VOTE, ET APRÈS ?

Les élections seront suivies, dans un délai de quatre semaines au maximum, de l'installation du conseil communautaire, composé de conseillers élus soit directement par les électeurs, soit indirectement, en fonction de la taille de leur commune d'origine. C'est alors que seront désignés les membres de l'exécutif communautaire, présidence et les vice-présidences. Le nombre de vice-présidents ne peut excéder 20 % (ou 30 % si une délibération est adoptée en ce sens) du nombre de conseillers communautaires, et ne peut être supérieur à quinze.

UN NOUVEAU SCRUTIN, POURQUOI ?

Au fil des transferts de compétences, les communautés de communes interviennent davantage dans la vie quotidienne des citoyens. Il est devenu essentiel que ces derniers puissent avoir un rôle dans la désignation des élus intercommunaux. Ce système d'élection directe renforce la légitimité des conseillers communautaires et rend plus visible l'action des élus pour la communauté. Il permet de rapprocher les élus intercommunaux des habitants, et de mieux faire connaître l'intercommunalité.

L'élection directe au scrutin de liste rend possible une plus grande diversité politique dans la représentation des élus communautaires. Il est désormais envisageable que les élus de l'opposition municipale puissent siéger au conseil communautaire (en fonction du nombre de sièges attribués à chaque commune et des résultats des listes d'opposition aux élections), ce qui n'était pas



toujours le cas. Par ailleurs, ce mode d'élection vise à étendre la parité femmes-hommes au sein des conseils, celle-ci étant obligatoire dans la composition des listes dans les communes de plus de 1 000 habitants.

Et à la CCD ?

Le conseil communautaire est composé de 60 conseillers.

Le vote pour l'élection du nouvel exécutif est programmée le 9 avril 2020.

Comment vais-je voter dans ma commune ?

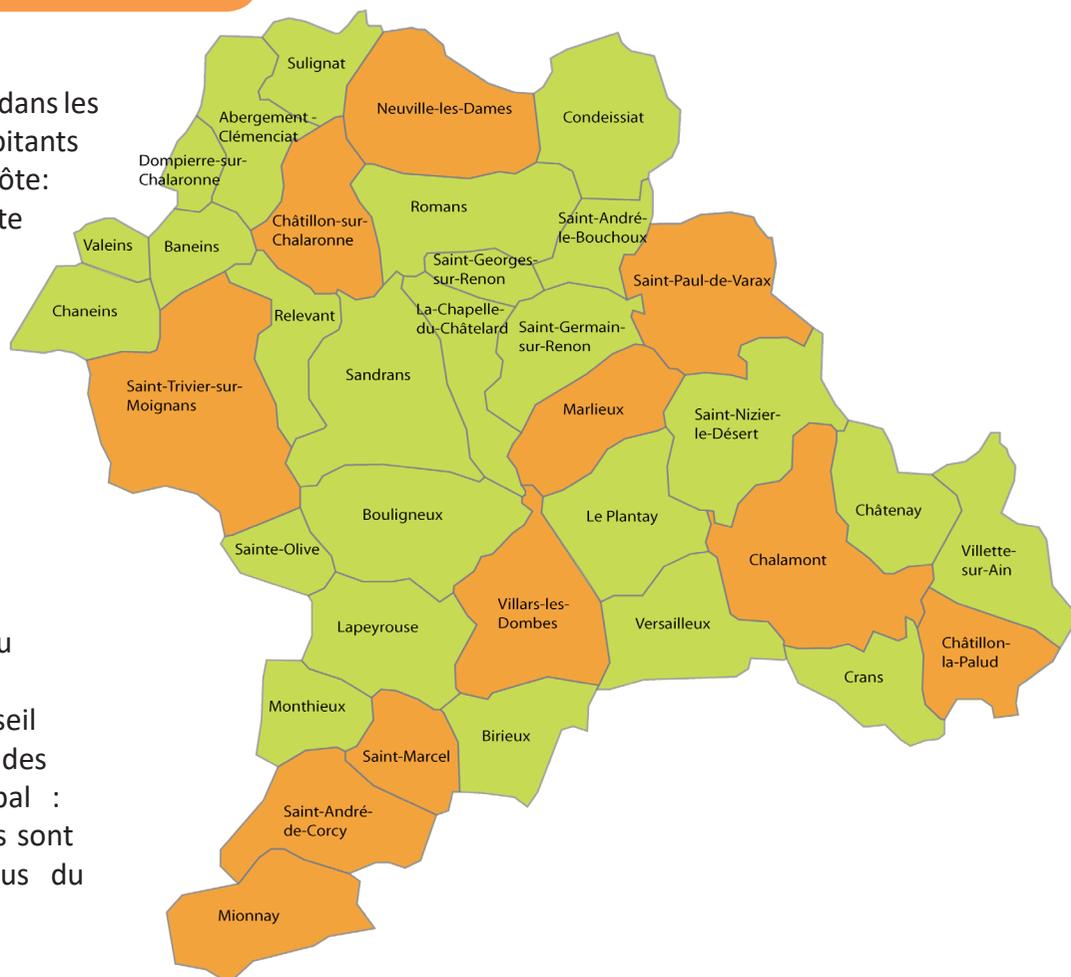
MA COMMUNE A PLUS DE 1000 HABITANTS

Depuis 2014, le bulletin de vote dans les communes de plus de 1 000 habitants comprend deux listes côte-à-côte :

la liste de l'équipe candidate aux élections municipales et la liste des membres de cette équipe candidats à l'élection intercommunale.

Chaque équipe candidate doit proposer un bulletin de vote unique, sur lequel figurent deux listes de noms, l'une pour les candidats au conseil municipal, l'autre pour ceux qui parmi eux sont candidats au conseil communautaire.

Les candidats au conseil communautaire sont aussi des candidats au conseil municipal : les conseillers communautaires sont donc obligatoirement des élus du conseil municipal.



MA COMMUNE A MOINS DE 1000 HABITANTS

L'élection des conseillers municipaux ne s'effectue pas au scrutin de liste. Le panachage et l'élection indirecte des conseillers communautaires par les conseillers municipaux est toujours en vigueur.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les électeurs votent pour un ou plusieurs candidats qui auront obligatoirement déclaré leur candidature.

Le mode d'élection au conseil municipal reste inchangé : les électeurs pourront voter pour un candidat individuel ou pour des équipes municipales, même incomplètes. Ils peuvent également modifier le contenu du bulletin de vote, en supprimant ou en ajoutant des noms de candidats : ce système s'appelle le « panachage ». Attention, il n'est plus possible de proposer, sur le bulletin, le nom de quelqu'un qui ne se soit pas déclaré candidat.

Les conseillers communautaires sont désignés de manière indirecte, une fois le maire et les adjoints élus. Les conseillers communautaires sont, en fonction du nombre de représentants dévolus à la commune, le maire, les adjoints dans l'ordre de leurs élections et ensuite les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages obtenus aux élections : c'est ce que l'on appelle « l'ordre du tableau ».

Projet

La Maison de santé de Chalamont s'agrandit

L'offre de soin va s'étoffer à Chalamont. Le projet d'agrandissement de la Maison de Santé prend forme. Les études préalables sont terminées, les plans ont été acceptés, les travaux pourront commencer d'ici à l'été 2020.

Au terme du chantier, la nouvelle Maison de santé possédera un grand cabinet supplémentaire (pouvant être divisé en deux cabinets plus petits), de nouveaux

espaces communs comme une salle de réunion et le dentiste actuellement en place verra la surface de son cabinet doubler. Le cabinet dentaire, où deux associés travaillent actuellement, comptera prochainement quatre associés. Ces travaux ont été décidés suite à l'accroissement d'activité constaté par les praticiens de la Maison

de Santé. La Communauté de communes de la Dombes va investir 400 000€ HT dans ce chantier qui devrait durer environ une année. Dernière précision, il n'y aura aucun arrêt d'activité pendant les travaux, les praticiens continueront à recevoir des patients.



Ils ont choisi notre territoire

De la spiruline de Dombes

Il s'est installé en Dombes il y a près de trois ans. Franc STOPPA a créé la première ferme de production de spiruline du territoire. Une activité en plein essor, à l'heure où de plus en plus de personnes cherchent à diversifier leur apport en protéines.

Comment est produite la spiruline ?

La production a lieu d'avril à octobre environ, car il faut de la chaleur dans les bassins. En pleine saison, je récolte tous les deux ou trois jours. Je pompe l'eau du bassin, la fais passer dans une étamine afin de récupérer une sorte de purée verte que je mets au réfrigérateur. Ensuite, la spiruline est pressée très doucement, mise en spaghetti et passée au séchoir à température douce. C'est à ce moment-là

que j'en envoie une partie aux laboratoires pour analyses. Si tout est bon, les spaghettis sont broyés puis conditionnés en sachet. C'est une technique de récolte dite « paysanne » qui préserve les vitamines de cette cyanobactérie, contrairement à la spiruline industrielle d'importation.

Où trouver votre spiruline ?

Principalement sur les marchés locaux, notamment celui de Châtillon-sur-Chalaronne, mais également dans des magasins de producteurs comme les Fermiers de la Dombes à Villars-les-Dombes.

Pourquoi vous installer dans la Dombes ?

Je cherchais un endroit pas trop loin de Lyon, où il n'y avait pas encore de spirulinier. La Dombes est un territoire en forte croissance où l'aquaculture est très développée. Il y avait une certaine cohérence à venir ici. Et puis, je suis originaire d'Ambérieu-en-Bugey, c'est presque un retour aux sources.

Pour visiter la ferme : lieu-dit Rebusson à Villars-lès-Dombes 06 59 61 47 69 ou sur Facebook @spirulain



Hôtel d'entreprises

Des locaux disponibles !

La Communauté de Communes de la Dombes dispose d'un hôtel d'entreprises situé sur le Parc d'Activités de Châtillon-sur-Chalaronne. Un local de 150m² et deux bureaux sont actuellement disponibles. Ce bâtiment, ouvert il y a un an, offre aux jeunes entreprises ou à celles développant une nouvelle activité, des locaux provisoires avant de s'établir définitivement ailleurs. En effet, les baux proposés ont une durée limitée de 24 mois renouvelable 12 mois. Plusieurs entreprises ont déjà posé leurs valises à l'hôtel d'entreprises comme AMP Soudage, The Pet Company ou encore Anaqua.



Les cafés éco

À la rencontre des entreprises de Dombes



Ces rendez-vous ont débuté fin 2019. Objectifs affichés : rencontrer les entreprises du territoire et permettre aux chefs d'entreprises d'échanger entre eux. Les cafés éco se déroulent le vendredi matin de 7h30 à 8h30 sur une zone d'activités au sein d'une entreprise. Des agents et élus de la Communauté de Communes sont présents pour discuter des problématiques que rencontrent les entrepreneurs de la Dombes, leurs idées ou leurs souhaits. Quatre cafés éco ont déjà eu lieu, à la chocolaterie RICHARD à Saint-André-de-Corcy, à la jardinerie DELBARD à Villars-les-Dombes, chez Aludreau Piscine à Chalamont ainsi qu'à l'hôtel d'entreprises à Châtillon-sur-Chalaronne. D'autres cafés éco seront organisés.

Nouveauté

Le chèque cadeau local pour soutenir l'économie et l'emploi

Et si un chèque cadeau participait au développement de l'économie locale ? C'est l'idée de ce chèque cadeau local. Offerts par les entreprises ou les collectivités à leurs employés lors d'un événement (mariage, rentrée scolaire, Noël...), ces chèques permettront aux bénéficiaires de se faire plaisir dans l'un des magasins partenaires. Seule condition : il doit s'agir d'un commerce du territoire. Un cadeau original qui permet d'augmenter le pouvoir d'achat des employés, tout en mettant en avant les commerces locaux.

La Communauté de Communes de la Dombes sera alors la garante financière de ces chèques cadeaux, auprès des entreprises ainsi que des commerçants locaux. Début de la commercialisation : avril 2020.



Les élèves de Baneins récoltent le fruit de leur travail

Pour se rendre compte de ce que l'on mange, rien de mieux que de le faire pousser soi-même ! Cette idée originale vient de Baneins. En mai dernier, les élèves de CM avaient planté 300 pieds de pommes de terre sur un terrain communal. Quelques mois plus tard, l'heure de la récolte a sonné. Aidés de quelques habitants de la commune, les enfants ont eu le plaisir de découvrir une belle récolte. Des pommes de terre qui seront dégustées au cours des mois à venir à la cantine.



Fin de chantier pour la future école de Sandrans



Après plusieurs mois de travaux, la future école de Sandrans s'apprête à ouvrir ses portes. Cet établissement de 660m², comprend trois salles de classe, un préau, une cantine et une garderie et sera utilisé par les élèves du regroupement pédagogique intercommunal Sandrans - Relevant. Les enfants prendront place dans leur future école courant du mois de mars.



Mionnay reçoit le Label Lire et Faire Lire

La remise des prix a eu lieu le 21 novembre dernier au sein de la Bibliothèque Nationale de France à Paris. Mionnay fait partie des 43 lauréats primés cette année pour leurs actions en faveur du développement de la lecture chez les enfants. Dans la commune, sept bénévoles interviennent à tour de rôle auprès des enfants, soit au centre de loisirs, soit à l'école primaire pour des pauses « histoires et poésies » pendant certaines récréations.



Forêt

Une aide pour les forêts de la Dombes

Les forêts de la Dombes sont majoritairement des forêts privées. Elles n'en intéressent pas moins les politiques publiques. Afin d'aider les propriétaires forestiers, qu'ils soient publics ou privés, une convention a été signée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ain, les Communautés de communes de la Dombes et de Dombes-Saône-Vallée et le Groupement des Exploitants Forestiers et Scieurs de l'Ain. Cette convention intitulée « Construire une ressource forestière pour la plaine et le bocage de l'Ain » propose une aide pour l'amélioration des peuplements forestiers. Trois actions différentes sont évoquées :

- Les plantations en plein (sur une parcelle nue) ou en complément (sur une parcelle contenant déjà des arbres),
- Les dégagements (le fait d'enlever les essences d'arbres qui ne conviennent pas) et les dépressages (éclaircir sa forêt pour permettre aux arbres de mieux pousser),
- Les entretiens des plantations.

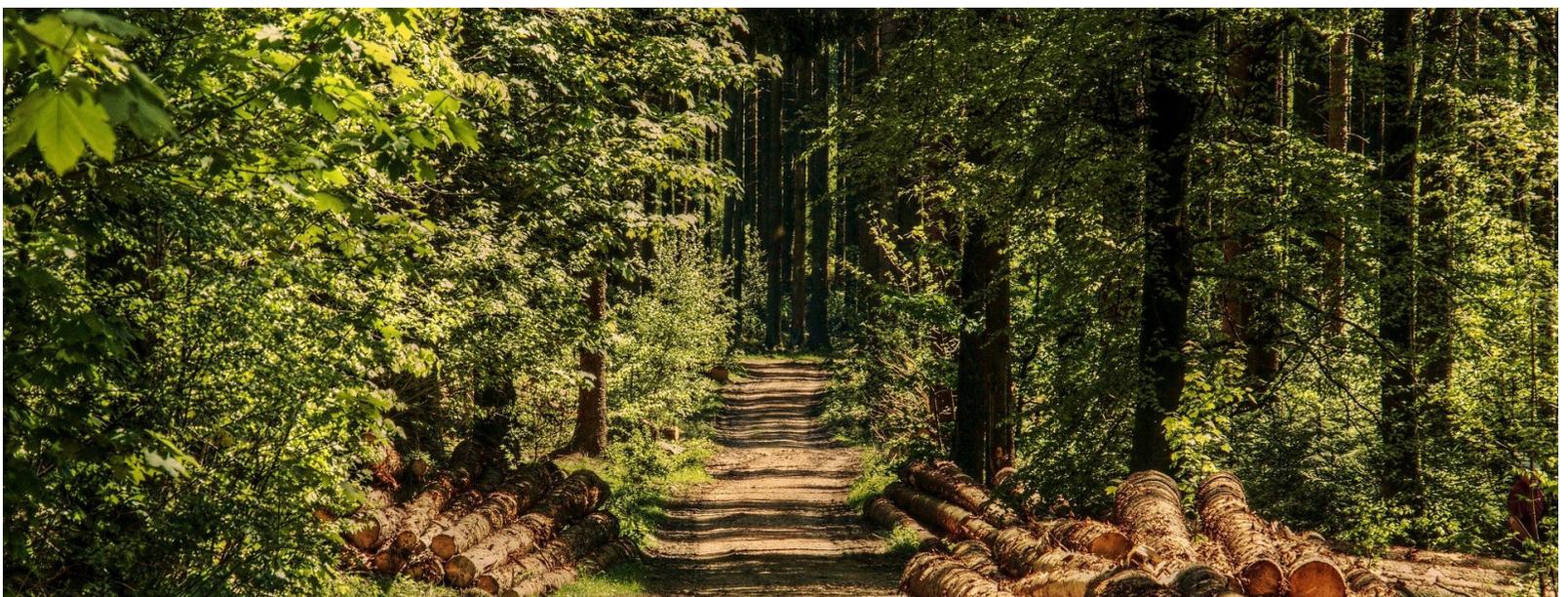
Pour être éligible à cette aide, le projet doit se réaliser sur une surface comprise entre 0,5 et 4 ha par propriétaire et par an en respectant la réglementation en vigueur. De plus, le propriétaire doit s'engager dans une gestion durable de sa forêt.

Il est possible de prendre contact avec un professionnel de la forêt : CRPF, Technicien ASLGF, Expert forestier,

COFORET, pour les forêts privées ou l'ONF pour les forêts publiques. Pour toute demande d'aide, un professionnel devra faire une visite avant la coupe ou les travaux. Pour toute information complémentaire et une visite terrain, il faut contacter Maxime SEELIG (CRPF) au 07 62 67 42 85 ou Jean-Baptiste MENEDEZ (Union des Sylviculteurs de l'Ain) au 06 43 63 78 08.

Le saviez-vous ?

Le territoire de la Communauté de Communes de la Dombes est composé d'environ 20 % de forêts.



Le mot du Conseil Local de Développement



« En mars prochain, déjà un nouveau Conseil Local de Développement (CLD). Permettez-moi d'insister sur l'importance de cet outil dédié à la démocratie participative, associant la société civile à l'action des élus locaux.

L'instance est consultée sur l'élaboration du projet de territoire, les documents de prospective et de planification en résultant. Elle participe également à la

conception et à l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable sur le périmètre de la Communauté de communes de la Dombes.

Le CLD peut donner son avis ou être consulté sur toutes autres questions relatives aux compétences de l'établissement public concerné.

Il peut s'autosaisir de tous questionnements intéressant le territoire et ainsi être force de propositions dans la construction des politiques publiques.

Bénéficiant d'une grande souplesse, le CLD peut s'organiser librement pour lui permettre de s'adapter au contexte et aux réalités locales. Il est tenu d'élaborer un règlement intérieur prévoyant notamment la fréquence des réunions, les

règles relatives à la présidence et au fonctionnement du bureau, à la préparation des séances, à l'éventuelle répartition du conseil en groupes de travail, aux modalités de réunion et de suivi des travaux.

Il est important que chacune des 36 communes de territoire soient représentées. Un village de quelques centaines d'habitants et une ville de plusieurs milliers ont des attentes différentes bien que sur le même territoire.

Pour le prochain mandat n'hésitez pas, inscrivez-vous et participez à l'élaboration de notre Dombes dans la continuité des trois années écoulées. »

Thierry GEOFFROY, Président du CLD.

thierry.geoffroy@hotmail.fr

Quelques dates à retenir...

MARS

DUO EN DOMBES

Birieux

Dimanche 1er mars

.....

SALON DU LIVRE JEUNESSE

Châtillon-sur-Chalaronne

Dimanche 22 mars

MAI

SEMI-MARATHON BRESSE DOMBES

Châtillon-sur-Chalaronne

Neuille-les-Dames

Dimanche 3 mai

GYM RANDO

Saint-Trivier-sur-Moignans

Dimanche 17 mai

JUIN

FAITES DU VÉLO

Mionnay

Dimanche 14 juin

.....

CUIVRES EN DOMBES & RÊVES DE CIRQUE

Sur l'ensemble du territoire

A partir de fin juin

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Jeudi 13 février

Siège de la CCD

Châtillon-sur-Chalaronne

Jeudi 05 mars

Baneins

Jeudi 9 avril

Les animations nature en Dombes d'avril à octobre

2020

Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre	
M1		V1	Matinale	L1		M1	Gourmande	S1	Biodiversité	M1		J1	
J2		S2	Nicheurs	M2		J2		D2		M2		V2	
V3		D3		M3		V3	Matinale	L3		J3		S3	
S4	Forêt	L4		J4		S4	Biodiversité	M4	Châtillon	V4		D4	
D5	Chasse au trésor	M5		V5		D5		M5	Gourmande	S5		L5	
L6		M6		S6		L6	Flore	J6	Colorée	D6		M6	
M7		J7		L8		M7	Châtillon	V7	Crépusculaire	L7		M7	
M8		V8		M9		M8	Gourmande	S8	Biodiversité	M8	Flore	J8	
J9		S9		J10		J9	Colorée	D9		M9		V9	
V10		D10		M10		V10	Crépusculaire	L10		J10		S10	
S11		L11		J11	Flore	S11	Biodiversité	M11	Châtillon	V11		D11	
D12		M12		L12		D12		J13		S12	Biodiversité	L12	
L13		J14		M13		L13		V14	Matinale	D13		M13	
M14		V15		S13		M14	Châtillon	S15	Biodiversité	L14		M14	
M15		S16		L15		M15	Gourmande	D16		M15		J15	
J16		D17		M16		J16	Matinale	L17		M16		V16	
V17		L18		J17		S18	Biodiversité	M18	Châtillon	J17		S17	Journées Poissons de Dombes
S18	Biodiversité	M19		V19		D19		M19	Gourmande	V18		D18	
D19		J20		S20		L20		J20	Colorée	S19	Journées Européennes du Patrimoine	L19	
L20		D21		J21		M21	Châtillon	V21	Crépusculaire	D20		M20	Châtillon
M21	Châtillon	V22		L22		M22	Gourmande	S22	Chauve-souris	L21		M21	Biodiversité
M22	Gourmande	S23	Ecoute et observation	M23		J23	Colorée	D23		M22		J22	Colorée
J23	Colorée	D24		L24		V24	Crépusculaire	L24	Forêt	M23		V23	Matinale
V24	Matinale	L25		M24		S25	Biodiversité	M25	Châtillon	J24		S24	
S25	Grenouille	M26		J25		D26		M26	Gourmande	V25		D25	
D26		M27		V26		L27		J27		S26		L26	
L27		J28		S27	Flore	M28	Châtillon	V28	Crépusculaire	D27		M27	Châtillon
M28	Châtillon	D28		L29		M29	Gourmande	S29	Biodiversité	L28		M28	Biodiversité
M29	Gourmande	V29		M30		J30		D30		M29		J29	Gourmande
J30	Biodiversité	S30				V31	Matinale	L31		M30		V30	Matinale
		D31										S31	

Vacances scolaires (zone A)

Animations Dombes Tourisme et ses partenaires

Événements nationaux

Programme sous réserve de modification

LES ANIMATIONS

FORÊT : Évadez-vous pour d'autres milieux naturels que les étangs... Partez en balade à la découverte d'une forêt de la Dombes et de ses mystères...

BIODIVERSITÉ : Contemplez les animaux et végétaux présents sur les étangs de la Dombes pour comprendre les fragiles équilibres qui s'y jouent.

CHÂTILLON : Percez les secrets de la cité médiévale de Châtillon-sur-Chalaronne.

GOURMANDE : Bullez au bord d'un étang, découvrez la faune et la flore tout en profitant de pauses gourmandes

COLORÉE : Contemplez l'environnement naturel des étangs en le dessinant. Ressentez la nature et apprenez à la dessiner avec l'aide d'un spécialiste du dessin. Expérience inédite ouverte à tous !!!

MATINALE ET CRÉPUSCULAIRE : Respirez et ressentez la Nature qui se réveille ou se couche, observez-la aux jumelles tout en profitant appréciez l'ambiance paisible qui se dégage...

FLORE : Découvrez la précieuse flore des étangs de la Dombes et retrouvez les plaisirs simples de la Nature.

GRENOUILLE : Tendez l'oreille et ouvrez grand les yeux pour découvrir l'univers fragiles de ces batraciens, très présents en Dombes.

CHAUVE-SOURIS : Immergez-vous dans leur univers et découvrez le visage nocturne de la Dombes.

ECOUTE ET OBSERVATION : Déconnectez du quotidien en prenant le temps d'admirer la beauté de la Nature qui vous entoure.

Crédits photos : Isabelle Lallemand, Sandrine Ferrer, Pixabay

Informations et réservation :

www.dombes-tourisme.com - 04 74 55 02 27



🔍 Connaissez-vous ?



L'étang Laclet

Il est l'un des deux étangs qui composent la base nautique de la Nizière. Connu des amateurs de pêche, il est resté en assec plusieurs mois afin d'y réaliser des travaux. Il a notamment fallu renforcer les berges, abîmées par le temps et les ragondins, mais également reconnecter l'étang avec son fossé de ceinture qui permet son alimentation en eau. Un batardeau a été réalisé pour récupérer les eaux de ruissellement et ainsi approvisionner en eau l'étang Laclet. L'entretien habituel a aussi été entrepris, avec le curage du bief et de la pêcherie. Des travaux nécessaires et réalisés avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui a octroyé 11 000 euros de subventions à la Communauté de Communes de la Dombes. Les étangs Laclet et Grand Chaux seront de nouveau opérationnels dans les prochaines semaines. Le premier sera empoissonné courant février avec des blancs et des carnassiers et les carpes du second se portent toujours très bien.

Plusieurs manifestations sportives liées à la pêche seront d'ailleurs organisées cette année, comme des concours de pêche, des lâchers de truite ou bien des pêches nocturnes. Avis aux amateurs, la saison de la pêche reprend ses droits à la Nizière à partir du 15 avril prochain. Les cartes de pêche sont à acheter directement sur place lorsque le camping est ouvert ou bien auprès du magasin La Petite Tentation dans le village de Saint-Nizier-le-Désert.

Un peu plus tard dans la saison, la base nautique recommencera également ses activités de restauration et de camping. Un lieu idéal pour quelques jours de repos au vert.